

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Seront-ils les vaincus de l'histoire ? A New "Lost Generation"? ¿Quiénes serán los vencidos de la historia?

Michel Tachon

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034795ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034795ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tachon, M. (1982). Seront-ils les vaincus de l'histoire ? *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 49–59. <https://doi.org/10.7202/1034795ar>

Résumé de l'article

Après avoir dressé un tableau des jeunes face à l'emploi en France, des diverses analyses qui sont faites de cette situation, l'auteur réfère à une étude qu'il a menée auprès des jeunes des centres d'hébergement de l'agglomération de Lyon. Y sont décrits les comportements des jeunes face au travail et à l'exploitation dont ils sont l'objet, leur révolte, leurs aspirations.

Ces jeunes dont les pratiques sociales deviennent les analyseurs de notre société vont-ils constituer une génération oubliée, sacrifiée ? « Rien ne se fera sans la mobilisation de l'ensemble des forces sociales et la participation des jeunes eux-mêmes. » Voeux pieux ou réalité de la prise de conscience des populations des sociétés industrielles ?

Seront-ils les vaincus de l'histoire ?

M. Tachon

Les rapports entre l'État et les jeunes sont une suite d'illusions.

En 1967, François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, écrit un rapport : « Les jeunes d'aujourd'hui ¹ », qui souhaite contribuer à « l'élaboration d'une politique pour la jeunesse ». En janvier 1968, le ministre inaugure la piscine de l'université de Nanterre. Il est vigoureusement pris à partie par Daniel Cohn-Bendit qui ridiculise ce personnage de l'État qui prétend proposer une politique de la jeunesse. Quelques mois plus tard, Mai 1968 et la jeunesse faisait irruption dans l'actualité du pays.

À cette époque, quelques auteurs essaient de cerner les problèmes de cette jeunesse. Émile Copfermann ² repère les conflits de générations, la formation, l'orientation professionnelle et l'évolution des mœurs comme des indicateurs expliquant la révolte ou la passivité des jeunes. Ces thèmes récurrents mobilisent depuis quinze ans la réflexion en France sur les problèmes des jeunes. Le thème de l'emploi et des jeunes assure ainsi une permanence.

Pourtant la notion même de jeunesse n'est pas évidente. Correspond-elle à un âge biologique ? Georges Lapassade ³ affirme que les idées de maturité, de stabilité, de maîtrise de soi, sont un masque servant les idéologies de l'ordre et de la domination. « L'adulte-étalon » est proposé aux jeunes. Identification et intériorisation des normes permettent alors l'initiation adulte de la jeunesse qui s'installe dans les places offertes par la société. Cette approche rejoint

la réflexion d'Henri Levebvre ⁴ qui indique dans « la conscience mystifiée » que « la jeunesse est une invention récente, contemporaine en somme de l'aménagement des dynasties bourgeoises ». La notion de jeunesse apparaît alors comme un élément idéologique servant à suturer le déroulement des âges dans une organisation sociale. Les travaux de Laurent Thevenot ⁵ s'intéressent à ce statisticien qui « a maille à partir avec certaines populations qui lui échappent ». Ainsi en est-il des jeunes qui, même au niveau le plus élémentaire du comptage, s'avèrent souvent insaisissables ». En effet, l'appareillage statistique tel que le recensement de la population, est construit pour couvrir « tout le terrain ». L'unité de base est le « ménage ordinaire ⁶ », constitué pour les enquêtes sur le modèle de la famille bourgeoise, c'est-à-dire de la famille qui contrôle l'ensemble de ses membres : jeunes et vieux. Par exemple, à peine 4 % des détenus sont rattachés à un « ménage ordinaire ».

Un examen des catégories socio-professionnelles renforce l'existence de ces figures diversifiées de la jeunesse. « Les jeunes employés » ont moins de vingt cinq ans, les « jeunes cadres » ont de vingt à trente ans. Cet « âge » numérique entre la situation d'adulte et celle d'enfants est une construction arbitraire qui donne une représentation positiviste de frontières indéfinissables. Ce terme générique de « jeunes », d'ailleurs comme celui de « vieux », occulte les clivages des groupes sociaux et renforce les représentations de cette zone de la vie définie comme jeunesse.

Ces quelques remarques soulignent les difficultés théoriques et méthodologiques de l'analyse des situations sociales des jeunes.

Quel est alors l'état de l'emploi pour les jeunes en France ?

L'emploi et les jeunes

Depuis quatre ou cinq ans, de nombreuses études ont été réalisées sur ce thème. Sans reprendre l'ensemble de cette littérature, des points de repère situent l'ensemble du problème.

En six ans, le nombre des jeunes entrant dans la vie active et ne trouvant pas d'emploi est passé de un sur dix à un sur trois⁷. La conclusion de cette étude officielle montre la forte dégradation de la situation des jeunes sur le marché du travail. Une fraction importante de ces jeunes apparaissent comme une main-d'oeuvre de réserve taillable et corvéable à merci.

Une analyse plus détaillée montre que les risques par rapport à l'emploi sont diversement répartis dans la population jeune. Le niveau de diplôme apparaît comme un élément discriminant.

	jeunes entrant sur le marché du travail	Niveau de diplômes				Total
		I	II	III	IV	
1973	— Nombre total (en milliers)	225,6	161,0	73,0	100,4	560,0
	— dont chômeurs	35,1	17,4	6,7	6,0	65,2
	— Nombre total	187,0	203,8	86,3	119,8	596,9
1979	— dont chômeurs	87,7	72,0	30,4	14,4	204,5

Les niveaux retenus par l'étude de l'INSEE correspondent aux définitions suivantes :

I : sans diplôme et BEPC pour les garçons

II : CAP, BEP (et BEPC pour les filles)

III : Baccalauréat

IV : Diplômes d'enseignement supérieur.

À l'intérieur de chacune de ces catégories, le pourcentage de jeunes ne trouvant pas d'emploi a évolué comme suit :

	I	II	III	IV	Total
% en 1973	15,6	10,8	9,2	6,0	11,6
% en 1979	46,9	35,3	35,2	12,0	34,3

Les jeunes arrivant sur le marché du travail sans diplôme, sont fortement touchés par le chômage. Plus de 45 % d'entre eux ne trouveront pas d'emplois.

Même pour les bacheliers, la situation s'est fortement dégradée. Leur pourcentage de chômeurs s'est multiplié par quatre environ en quelques années. Ces données marquent les transformations de l'emploi offert aux jeunes : rétrécissement des possibilités d'insertion professionnelle et dégradation généralisée de tous les niveaux de formation.

Extraits de *Informations OIT*

Bureau international du travail

Volume 18, n°1 de février 1982.

La jeunesse dans l'impasse du chômage

L'explosion des naissances des années soixante risque d'entraîner un accroissement considérable du nombre des jeunes chômeurs dans les pays occidentaux industrialisés. À moins d'une reprise économique providentielle près de 16 % des jeunes des pays de l'OCDE âgés de 16 à 24 ans seront sans travail l'été prochain, soit 3,5 % de plus que l'année dernière et 5,7 % de plus qu'en 1979.

La Communauté économique européenne compte déjà 10 millions de chômeurs dont plus de 4 millions ont moins de 25 ans.

Lorsque le travail se fait rare, comme c'est le cas actuellement, pour en trouver il faut de l'expérience ; or le seul moyen d'acquérir de l'expérience est d'avoir un emploi. C'est un véritable cercle vicieux dont les jeunes chômeurs ont bien du mal à sortir et qui a des répercussions profondes tant sur l'individu que sur la société.

L'an dernier, deux jeunes chômeurs britanniques âgés de 18 et 19 ans se suicidaient dans une voiture volée. Une lettre dans laquelle ils expliquaient leur geste contenait notamment ces mots : « Pourquoi continuer à vivre, puisqu'il n'y a plus de travail pour personne ? »

Le mécontentement est une réaction plus courante. Bien des jeunes estiment que la violence est un moyen justifié pour provoquer des transformations politiques. Les assistants sociaux d'une région charbonnière des Pays-Bas frappée par la crise ont lancé une mise en garde : la société risque de se retrouver en guerre contre les jeunes si la situation ne s'améliore pas. Les récents heurts qui ont eu lieu en France, à Lyon, sont le fait de jeunes réduits pour la plupart au chômage. Les criminologues américains estiment que la délinquance juvénile est devenue une des principales formes de criminalité aux États-Unis à la fin des années soixante dix.

L'idée d'Aristote selon laquelle la préparation à la vie active n'a pas sa place dans l'éducation de l'adolescent subsiste encore. Dans bien des pays, le système scolaire n'apporte pas aux jeunes les connaissances, les compétences et les informations dont ils ont besoin pour choisir et entreprendre une carrière.

On retrouve le même fossé entre la formation et l'emploi. Les systèmes de formation sont souvent bureaucratisés et isolés de la vie économique ; les programmes offerts portent sur des domaines où la demande de main-d'oeuvre est très faible. L'impasse est donc bien réelle.

Cependant, paradoxalement, on rencontre des jeunes sans travail alors même qu'existent des postes vacants non pourvus. Ainsi, par exemple, aux États-Unis le taux de chômage des jeunes de 16 à 19 ans dépassait 20 % fin 1981, alors que les services nationaux de l'emploi comptaient près de 340 000 postes à pourvoir dont beaucoup d'emplois demandant peu de qualification — mais peu rétribués — que des jeunes auraient pu facilement occuper.

C'est en Californie qu'ont été faits les premiers efforts pour trouver une solution au problème. L'initiative visait à déterminer comment ceux qu'on a appelés les « partenaires locaux » — employeurs, éducateurs, représentants de la fonction publique et syndicats — pourraient coopérer pour apporter le chaînon manquant entre l'éducation, la formation et la vie pratique. Klaus Grimm, qui a fait partie du groupe californien, examine dans une étude établie à l'intention de l'OIT* la possibilité d'appliquer cette expérience américaine à l'Europe et à d'autres parties du monde.

Il explique qu'en Californie les principaux partenaires locaux devaient faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active en produisant, en diffusant et en appliquant les informations disponibles sur le marché local du travail. Ainsi, le groupe californien a contribué à développer une politique active et commune pour le marché local du travail.

Du changement dans l'air

Un changement d'attitudes s'impose et certains signes encourageants sont déjà apparus. Par exemple, un groupe de travail constitué de plusieurs grands employeurs britanniques a carrément affirmé que la planification de la main-d'oeuvre à partir du sommet ne saurait être aussi efficace ou sérieuse qu'une action locale parce que, dans l'industrie et dans l'enseignement, les options fondamentales sont élaborées avant tout par les détenteurs du pouvoir et non par l'ensemble de la nation.

Un projet pilote lancé par une grande entreprise de produits manufacturés du nord-ouest de l'Angleterre assure la coopération des principaux partenaires du marché du travail. Partant de la même idée que l'expérience californienne, selon laquelle la participation favorise l'engagement, le projet consiste à amener les employeurs locaux à offrir, dans un premier temps, à des jeunes de 16 à 19 ans une centaine de postes de formation qui déboucheront ensuite sur des emplois réguliers.

En Suède, les marchés régionaux du travail constituent eux aussi un pas dans la bonne direction. L'idée suédoise est qu'il est peu probable que des politiques de main-d'oeuvre viables puissent être coordonnées efficacement au sommet d'une structure administrative hiérarchisée ; il est préférable que cette coordination intervienne au niveau local et soit le fait de divers groupes de personnes directement concernées par un processus de mise en oeuvre auquel elles participent.

La mobilisation des partenaires du marché local du travail n'est pas non plus le remède universel contre l'épidémie du chômage

des jeunes et elle ne décharge pas les gouvernements de leur responsabilité première dans l'organisation d'une politique nationale de la main-d'oeuvre en général et de leur obligation de prendre des mesures particulières lorsque le marché local du travail n'apporte pas les solutions escomptées.

Mise en garde

L'étude précise qu'il est trompeur et même faux de considérer le chômage des jeunes comme un phénomène passager pouvant être réglé par des mesures correctrices temporaires. Il faut au contraire introduire des réformes radicales de l'enseignement et de la formation qui n'ont que trop tardé.

Il apparaît aujourd'hui que toute initiative sérieuse visant à infléchir la politique du marché local du travail afin de favoriser directement l'emploi des jeunes a plus de chances de résulter d'une action commune prise par une association d'employeurs, de responsables syndicaux et d'éducateurs sans aucune participation et, si possible, sans aucune ingérence de l'État.

Mais il y a aussi un autre problème : ceux qui sont le plus directement touchés et qui doivent subir les conséquences des mesures qui seront ou ne seront pas prises — c'est-à-dire les jeunes lycéens, universitaires, apprentis et stagiaires — ne seront probablement guère consultés. Ils hériteront de ce qui aura été décidé par leurs aînés, à moins bien entendu que les syndicats ne prennent fait et cause pour eux. Pour cela il faudrait que les syndicats considèrent les jeunes non plus comme un groupe désavantagé et mal organisé de concurrents sur le marché du travail, mais comme des membres potentiels dont dépendra le mouvement syndical de demain.

En Mai-Juin 1981, la gauche arrivant au pouvoir, commande à Bertrand Schwartz un rapport sur « l'insertion professionnelle et sociale des jeunes⁸ ». Ce document officiel dresse le constat suivant :

- « Les 16/21 ans représentent 28 % des demandes d'emploi non satisfaites alors qu'ils ne forment que 8 % de la population active : le taux de chômage des jeunes est donc très nettement supérieur à celui des adultes » ;
- « Les jeunes filles représentent 60 % des demandes d'emploi non satisfaites des jeunes de 16/21 ans, et leur durée du chômage est plus longue que celle des garçons (39 % sont inscrites depuis plus de 6 mois, contre 35 % pour les garçons). »
- « Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites de 16/21 ans a augmenté de 28 % en un an, et de 70 % depuis Janvier 1978 (contre 50 % d'augmentation globale sur la même période) ».
- « Enfin, on rappellera que le chômage frappe d'abord les jeunes sans qualification. Les « sans diplômes » représentent la moitié des jeunes chô-

NOTES :

¹ Klaus D. Grimm, *Mobilising local labour workers — an alternative approach to youth employment in Western Europe*. (Genève, BIT, à paraître en anglais seulement).

meurs. Or, un tiers des jeunes de 16/21 ans (soit 200 000 sur un flux annuel de 600 000), sort de l'école sans diplôme⁹. »

Les situations de ces jeunes

Quelles sont les situations de ces jeunes ? Les 16/21 sont 4 250 000 ; 2 300 000 ne sont plus scolarisés ; 610 000 sont chômeurs ou inactifs (cf. tableau¹⁰). En mars 1980, les jeunes entrant sur le marché du travail « constituent la catégorie la plus atteinte avec 21 % de femmes et 11 % d'hommes de 18 à 25 ans en chômage. La proportion de jeunes ayant connu une situation de chômage au cours d'une année est plus grande encore : 43,7 % et 50 % des hommes et des femmes de moins de 25 ans¹¹ ».

À la fin 1977, le gouvernement Barre met en place le premier pacte national pour l'emploi. Il concerne 215 000 jeunes sortant du système scolaire qui effectuent des stages pratiques en entreprise ou des stages de formation professionnelle. La même opération est reconduite en 1979-1980 ; elle intéresse seulement 76 000 personnes. L'examen des caractéristiques des entreprises ayant utilisé les formules des pactes conduit à la conclusion suivante : « ce sont le plus souvent les petites entreprises artisanales ou commerciales, à fort taux de rotation du personnel, qui ont profité des allègements de charges sociales ou de rémunérations pour embaucher une main-d'oeuvre qu'elles n'étaient pas obligées de conserver en fin de stage ou de contrat¹² ». Cette situation apparaît comme paradoxale par rapport à l'objectif fixé et contribue à augmenter les emplois précaires destinés aux jeunes. L'objectif initial de ces opérations emplois était de faire bénéficier de ces mesures, en priorité les jeunes sans formation. Selon l'ANPE¹³, 14 à 22 % de ces jeunes sans formation sont titulaires de stages pratiques en entreprises et 12 à 16 % ont bénéficié de stages de formation. Mais on ne connaît pas le nombre de jeunes confirmés dans cet emploi. Est-ce simplement une période d'activité conduisant à un nouveau chômage ? Aussi, Marcel Rigout, nouveau ministre de la formation professionnelle et le gouvernement fixent la priorité ; la formation professionnelle des jeunes : un devoir national. Il s'agit d'assurer à chaque jeune une formation de grande qualité articulée sur un emploi stable.

Ces déclarations d'intention généreuses dont les effets positifs sont à attendre dans plusieurs années ne peuvent masquer la disparité des situations. Aux inégalités entre les jeunes eux-mêmes s'ajoutent les différences entre les situations. Les descriptions globales cachent les variations existantes entre les régions. La Lorraine fortement touchée par la crise de la sidérurgie et des entreprises textiles accentue les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Pierre Maclouf¹⁴ montre comment, dans une ville moyenne du Nord de la France où les industries sont en difficultés, on assiste à l'apparition d'un noyau de chômeurs de longue durée qui entraîne dans certains quartiers « une marginalisation de masse » de la population et la croissance d'une mentalité d'assistés. Dans ces conditions, les jeunes n'ont aucun espoir de trouver un emploi dans la localité. La migration intérieure (vers des régions qui offrent encore des emplois) et la mobilité, deviennent alors une exigence sociale de l'insertion professionnelle.

Les analyses

Le cumul de tous ces handicaps (âge, sexe, régions, niveau de diplôme) « aboutit à mettre un nombre important de jeunes (près de 200 000) en situation de hors jeu économique et social ; ils commencent à former un « noyau dur » du chômage, une catégorie de travailleurs de seconde zone condamnés à l'alternance de l'inactivité et des travaux précaires¹⁵. On voit ainsi apparaître une mise entre parenthèse d'une fraction importante de la jeunesse française. Les statistiques officielles ont du mal à saisir ce phénomène. Les sociologues et les économistes ne parviennent pas à intégrer dans leurs analyses ces situations sociales pourtant « familières » des intervenants sociaux. Quatre types de réflexion tentent de rendre compte globalement des processus à l'oeuvre :

— une approche « néo-libérale » qui voit dans le chômage des jeunes une coïncidence désastreuse entre le ralentissement de l'activité économique et l'arrivée sur le marché du travail de classes d'âges nombreuses. Cette analyse mathématique (crise économique — démographie) constitue la philosophie politique du gouvernement Barre et constitue l'ar-

gumentaire pour les pactes pour l'emploi des jeunes ;

- une approche plus structurelle qui centre son attention sur le système éducatif et de formation professionnelle. Le chômage des jeunes est lié à la détérioration des relations entre l'emploi et la formation. L'éducation nationale ne produit pas les qualifications dont les entreprises ont besoin. Comme cette institution impose une sélection rigoureuse qui met sur « la touche » un nombre important de jeunes, les difficultés d'insertion professionnelle de ces jeunes non-diplômés sont accentuées ;
- les analyses en termes d'utilisation de la main-d'œuvre s'intéressent surtout aux rapports entre le capital et la force de travail. Les classes d'âges apparaissent dans la perspective de segmentation du marché de l'emploi ; c'est donc l'étude économique qui est déterminante. Les situations sociales (emploi, chômage, formation) sont alors subies ; cette vision est très sensible chez les économistes marxistes.
- les réflexions sur les résistances collectives s'enracinent dans l'histoire du mouvement ouvrier et s'actualisent dans « les luttes explicites » qui essaient de déplacer ou de retourner les contraintes du capitalisme. Les analyses des mouvements sociaux, « inscrivent dans le champ de l'irrationnel l'ensemble des conduites sociales qui ne répondent pas au concept central de la force de travail¹⁶. Ainsi les marxistes comme les analystes des mouvements sociaux suggèrent un processus de « relégation des conduites informelles à un stade primitif de la lutte des classes¹⁷ ». Ces approches s'appuient sur « un projet de société » et ont du même coup, une ambition totalisante.

Ces quatre perspectives théoriques ont un point commun par rapport à ce « noyau dur » de jeunes chômeurs ; la minorité silencieuse non intégrée aux grands appareils socio-politiques qui ne se situent pas dans les enjeux historiques des rapports de classes, ne participe pas à la « production de la société ». Quel est alors le sens de ces situations micro-sociales ? Ces jeunes ne sont pas reconnus comme acteurs de leur histoire. Ils sont perçus comme des « objets » résultant des rapports de force macro-économiques. Pourtant les tactiques mises en oeuvre par ces jeunes interrogent les schémas classiques. À côté de cette histoire

officielle diffusée par les intellectuels et les grandes forces politiques et sociales, n'y a-t-il pas cette histoire cachée qui travail le quotidien ?

Au-delà de la dichotomie macro/micro, on construit un « schéma qui opère à l'arrière plan et est toujours celui d'un sujet (individuel ou collectif) se proposant des fins claires et distinctes et posant des actions comme moyens permettant de les atteindre. Mais la lutte quotidienne du prolétariat est absolument insaisissable dans cette optique¹⁸ ». Ces jeunes, non organisés dans les références traditionnelles, qui tentent de jouer quotidiennement sur les contraintes rencontrées, sont un déni aux comportements déterminés et aux certitudes théoriques. Ils remettent en cause la production de l'histoire¹⁹ en détruisant la lisibilité et l'intelligibilité des processus à l'oeuvre.

Aujourd'hui, dans les sociétés ébranlées par la crise, les pratiques du quotidien sont l'objet d'une attention renouvelée. Michel de Certeau²⁰ souligne l'importance de ces pratiques informelles, ces « arts de faire », ces résistances, ces détournements qui « braquent le quotidien », ces pratiques qui « pénalisent ou veulent oublier ». Ce point de vue est suggestif pour la compréhension de la situation sociale de ces jeunes.

Les jeunes

L'enquête réalisée en 1981 auprès de 171 jeunes des centres d'hébergement de l'agglomération lyonnaise²¹ à partir de questionnaires et d'histoires de vie, se situe dans cette lignée. Elle s'appuie sur trois questions :

- ces jeunes en dehors des processus d'intégration (école, travail, famille) saisissent les opportunités du quotidien pour intervenir dans le contexte qui les entoure ; ces occasions limitées dans le temps et dans l'espace offrent quelques possibles. Ils occupent ces lieux, ces endroits, où la confrontation à la loi devient dramatique (travail au noir, petit trafic, délinquance, etc.) ;
- ces jeunes n'ont pas intériorisé les processus de domination et de contrainte. Aussi, l'intégration dans une institution se double d'un face-à-face à l'autorité, à l'arbitraire, à l'ordre. La confrontation à la hiérarchie accentue leurs difficultés d'insertion professionnelle et sociale ;

- les jeunes parlent de leur pratique sociale ; ils décrivent leur organisation quotidienne, le sens qu'ils donnent à leur initiative. Cette production de signification vise à tempérer le vide social de leur situation. Ils se localisent dans un imaginaire social qui les relie ainsi à l'ensemble de la société.

Comment identifier ces jeunes ?

Nous centrons notre attention sur cette fraction de 30 % de jeunes hébergés dans les foyers de jeunes travailleurs²² et repérés par Olivier Galland et Marie-Victoire Louis comme des jeunes en situation « d'isolement structurel ». Les ruptures avec la famille, les carences du milieu familial et les échecs d'insertion sociale et professionnelle, sont les variables explicatives de l'arrivée de ces jeunes dans les foyers. 7 à 10 % sont pris en charge par les structures d'aides sociales de la jeunesse. L'analyse de ces données fournit quelques informations sur cette population jeune et pose des questions importantes sur notre connaissance de ces groupes sociaux non-significatifs statistiquement.

Les jeunes hommes de 18 à 25 ans composent la majorité de cette population à l'écart des structures traditionnelles de socialisation. Cependant les jeunes femmes représentent 40 % de notre échantillon. Cela indique que les garçons et les filles de cette classe d'âge fréquentent les mêmes lieux. La ségrégation des sexes n'apparaît plus.

On remarque une forte minorité de jeunes mineurs (16-18 ans) qui utilisent ces lieux d'accueil. Cette catégorie de jeunes est aussi touchée par les effets de la crise. Cette situation dont on parvient mal à saisir l'ampleur a d'ailleurs motivé le plan d'insertion sociale et professionnelle en faveur des 16/18 ans. Le lieu de naissance mentionne une forte mobilité dans le sens où 60 % des jeunes sont nés en dehors du département du Rhône. Est-ce une mobilité propre aux jeunes, à leur famille ? Est-ce une mobilité ascendante ? Est-ce l'attraction d'une métropole régionale²³ ? Mais en complément de ce mouvement, on remarque une forte minorité (24 %) de ces jeunes originaires de la localité. Cela semble indiquer que les difficultés socio-économiques touchent une fraction de la population déjà installée dans une zone et plus seulement les migrants de l'intérieur.

La formation scolaire et professionnelle semble rudimentaire. Le niveau scolaire minimum est à peine atteint par la grande majorité des jeunes. Certains maîtrisent avec difficultés les mécanismes de base de la lecture et du calcul. Les diplômes professionnels sont peu mentionnés. Quelques qualifications professionnelles indiquées se sont même adaptées à la demande du marché local de l'emploi. 72 % des interviewés indiquent qu'ils ne possèdent aucune qualification professionnelle. La notion de qualification professionnelle n'est pas claire dans l'esprit de ces jeunes ; ils opposent formation par le circuit scolaire et formation sur le tas dans l'entreprise. Cette deuxième possibilité semble avoir leurs faveurs. Ainsi, 26 % déclarent avoir une qualification professionnelle.

Les résultats à propos de la variable nationalité montrent que 82 % des jeunes sont de nationalité française. Les jeunes étrangers si souvent cités, représentent 15 %. Où sont les jeunes immigrés de la deuxième génération, d'origine arabe mais de nationalité française ?

Les classes d'âge repérées précédemment montrent que la majorité des jeunes ont quitté l'école dans la période 1976-1980. Les informations relatives à l'âge de sortie de l'école soulignent : 20 % des jeunes sortent avant 16 ans ; 38 % quittent l'école après 16 ans ; 1/3 environ sortent à 16 ans. Pourtant, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. La formation alternée est-elle prise en compte dans l'école ou hors de l'école ?

75 % des jeunes interviewés sont célibataires mais notons que 11 % vivent en concubinage.

Les informations relatives aux familles situent ces jeunes dans un environnement relationnel précis : 49 % des jeunes sont issus de familles monoparentales ou de familles nourricières. 47 % des jeunes mentionnent une famille bi-parentale.

La composition de la fratrie est révélatrice : près de la moitié des jeunes ont vécu dans une famille de plus de quatre enfants. On note 16 % de non-réponse qui semblent correspondre aux 15 % de familles nourricières. Ces jeunes n'ont alors pas connu leurs frères et sœurs.

Les pères et mères décédés représentent 12 % des cas. Là encore, il faut s'interroger pour savoir si cette information recouvre les indications des jeunes issus des familles nourricières.

Les ouvriers spécialisés, les ouvriers professionnels, les employés, les artisans, représentent la majo-

rité des professions des pères. Le groupe des retraités et des sans-professions représente 26 %. Il y a donc une forte sur-représentation des catégories ouvrières.

La grande majorité des mères est désignée comme sans profession ; c'est peut-être la reconnaissance d'une réalité de la mère au foyer. Les jeunes donnent, dans 27 % des cas, une profession à leur mère. Cette situation recouvre-t-elle entièrement la réalité des familles mono-parentales ? Ces jeunes ont vécu dans un groupe social où la situation de la femme sans profession est importante.

Cette description de jeunes chômeurs marque une appartenance à la fraction basse de la classe ouvrière. Mais leur présence, au moment de l'enquête, dans un foyer de jeunes travailleurs suggère peut-être autre chose que cette idée de passivité face aux événements. Description classique des franges du prolétariat qui induit une soumission à « l'ordre des choses ».

En poursuivant l'analyse de leurs situations par rapport au travail et leurs aspirations, d'autres pans de la réalité sociale s'éclairent. Ces jeunes occupent un emploi pour une durée inférieure à un an. Quelques jeunes mentionnent une ancienneté de plus de deux ans dans une même place. Les jeunes changent souvent d'emplois. Les emplois sans qualification sont les plus fréquemment utilisés. Les emplois avec un minimum de savoir-faire professionnel ne sont pas occupés par ces jeunes. La grande majorité des rémunérations se situent autour du salaire minimum (soit 3 216 F par mois). Mais 13 % de ces jeunes sont payés au-dessous du salaire minimum. Ce qui semble indiquer que dans certaines professions, le fait d'être jeune « autorise » d'être payé en dessous du minimum garanti. Les secteurs des services et de la petite industrie sont largement sollicités pour l'emploi des jeunes. Le bâtiment est peu utilisé. Cette situation signale des secteurs d'activité ne réclamant pas de qualification professionnelle, exigeant une mobilité et proposant des salaires proches du minimum garanti. Cette population jeune est alors toute désignée pour occuper les emplois précaires. Les périodes de travail et de non-travail alterneront alors. L'intérim, les contrats à durée déterminée, ces nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre révèlent « des jeunes sans avenir »²⁴.

Les questions relatives au chômage ont donné peu de réponses : « le chômage ? connais pas ». Les jeunes ne se reconnaissent pas comme chômeurs pendant

leurs nombreuses périodes d'inactivité. Ils n'utilisent pas (ou n'y ont pas droit) les allocations de secours. 15 % seulement utilisent les services de l'ANPE. Les autres recherchent du travail par l'intérim. À la question relative à leurs ressources, la réponse est invariable : « on se débrouille ».

Quelques variables cernent l'ambition de ces jeunes par rapport au travail. Ils apparaissent comme « très réalistes ». Le salaire demandé se situe entre le salaire minimum et 4000 F par mois pour 40 heures de travail hebdomadaire. Ils souhaitent une formation acquise sur « le tas » dans le cadre de l'entreprise sans passage à l'école. L'institution scolaire est encore créditée d'une forte répulsion. Ces jeunes souhaitent travailler dans le secteur des services (nettoyage, santé, commerces, hôtellerie, etc.) et dans la petite industrie ou l'artisanat. Ils souhaitent des rapports assez souples avec la hiérarchie et les ouvriers adultes : « on en a marre d'entendre le chef gueuler » ; « je ne suis pas la carpette »²⁵ de l'atelier ». Ils réclament un travail intéressant où l'on ne fait pas toujours la même chose ; un travail qui procure une légitimité dans l'entreprise et apporte une reconnaissance de la part des autres collègues.

« Je suis arrivé chez M... début mars. Le premier jour, le chef m'a installé dans un coin de l'atelier et m'a montré une grande bassine de pièces. Il m'a dit : « tu tries ça ». Il m'a montré comment il fallait faire. Chaque matin, quand j'arrivais, il y avait une nouvelle bassine. J'étais seul dans mon coin à faire ça. J'ai tenu un mois et je suis parti — j'en avais marre — ce n'était pas du travail, j'étais un esclave » (A. 17 ans, niveau 3^e).

Comment saisir les opportunités

Ces jeunes ont conscience de leur situation. Ils ne se font guère d'illusions sur l'avenir qui leur est réservé : « on est des ouvriers et on sera toujours des ouvriers. Ça on n'y peut rien » (F. 20 ans, niveau 3^e). Cette fatalité devant les conditions d'existence aliène toutes les possibilités globales de transformation de la situation. Ces jeunes ne voient aucun moyen pour intervenir directement sur leurs conditions de vie : « quand on licencie quelqu'un dans la boîte, c'est toujours le dernier arrivé, le jeune — Moi, j'arrive toujours le dernier dans la boîte » (R. 17 ans, niveau

4^e, 1 an d'apprentissage, a rompu son contrat car il s'est disputé avec le chef).

La situation du jeune sans qualification dans l'entreprise est perçue comme le bas de l'échelle sociale. En outre, le milieu professionnel offre peu de possibilités de valorisation et de reconnaissance. Alors le travail est compris comme une contrainte nécessaire si on veut avoir un peu d'argent, mais l'essentiel est ailleurs. Alors les tactiques²⁶ par rapport au travail se comprennent et s'articulent à la vie de ces jeunes hors de l'entreprise : « Moi, je travaille l'hiver ; je prends le premier boulot que je trouve. J'y reste quatre-cinq mois ; j'ai un peu de fric, et puis je me mets en vacances et je flippe avec les copains.

— Mais si tu manques d'argent ?

— On trouve toujours à se débrouiller. Je trouve des petits boulots. Avec Paulo, la semaine dernière, j'ai fait une chambre dans un appartement. J'ai eu mille francs. Je travaille au noir, quoi ! » (A. 18 ans, sans qualification, sait à peine lire).

« Pendant un an, je suis resté à traîner dans le quartier. J'ai eu des ennuis avec la police. Ils n'aiment pas me voir dans une voiture. Alors j'ai décidé de me tenir tranquille. Je travaille depuis trois mois à C... (grand magasin). Je décharge les camions. Là, je trouve toujours des tas de choses à récupérer. Et puis, dans trois mois, j'aurai assez de fric. Je m'achèterai une chaîne et j'arrêterai le travail. Je ne vais pas me tuer au travail comme les vieux » (S. 18 ans, niveau 4^e, sans qualification professionnelle, a fait trois mois de prison). Et puis, il y a le quartier et le réseau des copains qui fournissent de nombreuses informations sur les occasions de se procurer légalement ou illégalement de l'argent. Ces « adolescents de banlieue²⁷ » sont passés maîtres dans ces actions souterraines, rarement spectaculaires qui ne sont inscrites et reconnues nulle part mais qui visent à la préservation de soi, de son image de marque, de ce territoire où l'on est quelqu'un. Pour reprendre une notion proposée par Olivier Galland, ces jeunes construisent des échappées pour distancer temporairement les ordres de la contrainte et saisir les opportunités qui se dégagent au sein des contradictions sociales. Ce jeu social n'est pas un marché de dupe. Ils savent qu'ils seront les vaincus mais, pendant un moment, ils se plongent dans ce clair-obscur sociétal qui permet « d'oublier » les conditions présentes.

Quelle insertion sociale et/ou professionnelle ?

Depuis les analyses de Bourdieu et Passeron²⁸ et de Baudelot et Establet²⁹ la connaissance du système scolaire est centrée sur les opérations de sélection en fonction des catégories sociales. Les milliers de jeunes broyés chaque année par l'Éducation Nationale, qui retrouvent la rue, sans qualification, sans emploi, sans lieux accueillants, sont perçus au travers des grandes masses et en liaison avec leur appartenance de classe. Leur discours, leur histoire, leurs pratiques n'apparaissent pas. Le document de Ginette Francequin-Gallois et de Marie-France Maza-Laigue³⁰ tente de remédier à cet inconvénient. Mais ces auteurs ne parviennent pas à se dégager de la richesse des interviews pour donner à voir les significations de la vie de ces jeunes.

Si l'école les a mis à part, elle leur a appris quelque chose ; ils ont intériorisé les processus de domination. Ce rapport social est présent dans toute leur vie et le rapport au travail s'articule sur ce fait. Ils ne participent pas à cette insertion professionnelle qui confère un statut, un rôle, une légitimité. Ils ne sont pas concernés par cette aventure collective, cette communauté de travail où l'on noue des relations sociales et où l'on peut trouver une utopie à un « travail à soi³¹ ».

Les tâches déqualifiées, sans avenir, sans signification, sont proposées à ces jeunes. De la place ainsi offerte, ils regardent cette société qui ne les concerne plus. Comment peuvent-ils être alors intéressés aux grands enjeux collectifs du monde du travail ?

Leur première revendication est celle du respect, de la dignité, de la reconnaissance. On retrouve là une vieille exigence du mouvement ouvrier face au patronat. Mais ces jeunes d'aujourd'hui ne la posent pas aux partenaires sociaux traditionnels ; ils l'expriment à leurs collègues de travail. Ils ne veulent plus être considérés comme « des domestiques », des « boniches », des « larbins » — « Travailler, à la rigueur, d'accord ; mais tout supporter, non. J'ai un C.A.P. et dans l'atelier on me considère comme moins que rien » (O. 19 ans, C.A.P. de tôlier). « Je me fais exploiter. Il y a ces vieux dans l'atelier qui ne font rien de la journée et qui sont mieux payés que moi. Quand il y a un sale boulot à faire, c'est toujours moi que le chef appelle. Je ne suis pas le larbin. » (M. 18 ans, niveau 3^e, sans formation). « J'ai été embauché chez M... avec mon C.A.P. de menuisier. Ils m'ont promis

une bonne place. À l'école, ils (les enseignants) nous disaient qu'on serait bien payé. Je me retrouve avec un petit salaire, à coller des plaques de formica sur de l'aggloméré. Ça pue la colle, c'est déguelasse. Je vais partir ; mon C.A.P. ne sert à rien, je suis un manar » (F. 18 ans, C.A.P. de menuisier). Ces discours de jeunes soulignent cet insupportable quotidien qui double les contraintes de travail de l'humiliation permanente des chefs, de la hiérarchie et des collègues de travail. « On est considérés comme moins que rien ». Cette formule résume le sentiment de ces jeunes. Ils ne sont pas facilement acceptés dans le contexte professionnel. Le fait d'être jeune attire la suspicion. « On nous regarde sans cesse ». Ils ont l'impression de n'avoir pas un moment à eux, pas un lieu à eux dans l'entreprise. Ils sont des étrangers de passage. « Dès qu'on parle aux autres jeunes de l'atelier, le chef nous engueule. Il nous traite de fainéants. Pourtant les vieux ne se privent pas de discuter, d'aller aux toilettes ». (A. 17 ans, sans qualification professionnelle). Au sein du groupe de travail, il apparaît une zone de non-droit. Avec l'âge, on acquiert des droits (prendre son temps, parler aux collègues, etc.). Ces jeunes en sont exclus. C'est un trait marquant qui revient fréquemment dans leur histoire. Face à ces rapports hiérarchiques qui leur dénie toute légitimité professionnelle, ces jeunes essaient de se « récupérer ». Ils refusent cette aliénation au travail et à l'autorité. Leur seul possible est le refus individuel. Le « collectif » n'existe pas ; ils n'ont pas conscience de cette dimension ; ils se sentent plus proches de ces autres jeunes de leurs quartiers.

Produire des significations

Ces jeunes chômeurs sont des témoins gênants. Ils révèlent la reproduction de l'inégalité sociale. Cette discrimination est difficilement acceptée. Les jeunes ne se sentent pas concernés par le travail proposé ; surtout s'il se confond avec une place subalterne. L'État qui tient un discours permanent sur l'égalité, intervient pour réduire ces témoignages d'inégalité. Dans un système social organisé par la compétition et les performances individuelles, l'État réduit les écarts et met en place des procédures de « rattrapage ». Ces jeunes chômeurs sont l'objet de multiples sollicitations en vue de leur insertion professionnelle. Dis-

cours et mesures alternent pour modifier les rapports capital/travail et entraîner des processus de solidarité.

Dans une société sériée et clivée, la réduction des inégalités les plus voyantes (pauvreté, chômage des jeunes, etc.) devient un enjeu central. Les inégalités sont inscrites dans les structures sociales, les représentations et l'imaginaire collectif. L'inégalité sociale est comme « un effet du code social ³² c'est-à-dire qu'elle est mise en scène dans une symbolique du signe. Dans cette perspective, les analyses de Baudrillard suggèrent un autre regard sur le travail de ces jeunes. Il écrit : « Le travail n'est plus une force, il est devenu un signe parmi les signes. Il se produit et se consomme comme le reste. Il s'échange... ³³. Dans les conditions imposées aux jeunes, le discours sur le travail perd tout son sens. La pratique des jeunes et l'expérience acquise et transmise montrent le paradoxe qu'il y a entre le travail, « valeur » de référence et la réalité quotidienne. Ce travail obligatoire n'a plus de signification. Ils ont l'impression d'avoir été trompés. Même avec un diplôme, ils constatent qu'ils ne sont pas reconnus par leurs collègues et par l'entreprise. Ils sont déçus et dégoûtés « J'en ai marre, je fais toujours les sales boulots ». (O. 18 ans, sans qualification). Le temps passé dans l'entreprise apparaît alors comme un temps de non-vie. L'important est ailleurs. Le chômage, ce revers du travail, avec ses contraintes, est perçu comme un temps concédé (pour obtenir les allocations) ou comme un temps oublié. Travail et chômage sont alors rejetés en dehors de ce quotidien qui rappelle durement les situations de ces jeunes au bas de l'échelle sociale.

Cette mise à l'écart volontaire ou contrainte, entraîne « un repli vers la vie privée ³⁴ ». On constate alors un foisonnement de comportements qui témoignent d'une « dérive » sociale : mise en scène de la violence par les « rodéos ³⁵ », les incendies de voitures ³⁶ ou les bagarres du samedi soir ; l'absentéisme ; refus de participer. Ces jeunes des milieux populaires ont perdu leur identité. Les références de leurs aînés leur paraissent dérisoires. Ils sont dans ce mode du refus des pratiques culturelles, politiques et économiques. Mais ils restent fascinés par les objets : voiture, chaîne Hi-Fi, etc. Alors, il devient nécessaire de composer, de trouver les moyens de les acquérir sans « se tuer au travail ». Paul a travaillé plusieurs années pour acheter une BMW. Maintenant il passe son temps à se promener en voiture. Xavier s'est

acheté une chaîne stéréo, et toute la journée avec les copains ils écoutent de la musique.

Ces comportements individuels créent des complications. Dans les interstices vides du tissu social, ils créent une sociabilité « illégale » où les mêmes intérêts entraînent les solidarités. Ces pratiques sociales fragmentaires, éphémères, fragiles, sont alors l'autre face de l'isolement et du déracinement imposés à ces jeunes. « L'ordre social rationnel ³⁴ » est vécu comme un regard inquisiteur. Il ne reconnaît pas, il juge et discrédite. Ces jeunes sont désignés à l'opinion publique. Les médias assurent ce travail sans percevoir les initiatives parfois dramatiques de ces jeunes. Faut-il alors se résigner à ne voir dans ces phénomènes que la montée de la délinquance juvénile, du chômage des jeunes, de la « tyrannie des intimités » ou « de l'absentéisme politique du citoyen ³⁷ » ?

Les déterminants macro socio-économiques ne recouvrent pas la totalité de la réalité sociale, dans les infractuosités sociales les jeunes chômeurs ont alors une « marge d'autonomie ». Karel Kosic souligne cette « conscience routinière du quotidien » qui présente l'existence « pour quelque chose qui se manipule ³⁸ ». Ces jeunes sont alors les bricoleurs de la vie quotidienne. Mais tout ce travail du quotidien n'est pris en compte par l'histoire qui se fait. Ce « noyau-dur » de jeunes chômeurs sera-t-il le vaincu de l'histoire ?

Les tactiques de ces jeunes chômeurs rassemblent les éléments nécessaires à la reconstruction d'un social qui les concerne. Par étayages successifs et par adaptations contraintes, ils participent clandestinement à l'élaboration d'un sens à leur vie. Ils sont producteur de signification, certes éphémère et réduite dans le temps et l'espace, mais qui permet aux jeunes de se retrouver. L'avenir et le passé n'existent pas, seul le présent compte. Ces jeunes chômeurs « ne reproduisent pas l'ordre social, mais les commencements de celui-ci qui ne lui sont pas nécessairement réductibles et portent la chance d'un autre recommencement qui n'est ni nécessairement le commencement d'un autre ordre social ni nécessairement la simple répétition de celui-ci ³⁹ ». Alors les pratiques sociales de ces jeunes deviennent les analyseurs de notre société. Ils participent à notre histoire. Seront-ils une génération oubliée, sacrifiée ? Les indices économiques et politiques ne sont pas les seules réponses. Notre organisation sociale est interrogée dans son ensemble.

Reconnaissons-nous les droits sociaux de ces jeunes ? « Mais rien ne se fera sans la mobilisation de l'ensemble des forces sociales et la participation des jeunes eux-mêmes ⁴⁰ ». Voeux pieux ou réalité de la prise de conscience des populations des sociétés industrielles ?

Michel Tachon
Centre d'Études
Économie et Humanisme
Lyon

NOTES :

¹ *Jeunes d'aujourd'hui* d'après le rapport d'enquête du ministère de la Jeunesse et des Sports, 1967, La Documentation française.

² Émile Copfermann *Problèmes de la jeunesse*, Petite Collection Maspero, 1967, 190 p.

³ Georges Lapassade, *L'Entrée dans la vie*, U.G.E. 10-18, 1972, 314 p.

⁴ Cité par Jean Duvignaud dans *La Planète des jeunes*, Stock, 1975, 353 p.

⁵ Laurent Thevenot, « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°26-27, avril 1979, p. 3 à 18.

⁶ Un « Ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants d'une « Unité d'habitation privée » (local séparé et indépendant) occupé comme « résidence principale » citée par Laurent Thevenot, *op. cit.*

⁷ Joëlle Affichard, « Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973 », dans *Économie et Statistiques*, n°134, juin 1981.

⁸ Bertrand Schwartz, *L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Rapport au Premier Ministre, La Documentation française, 1981, 146 p.

⁹ Bertrand Schwartz, *op. cit.*, p.24-25.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Données sociales*, Éditions 1981, INSEE.

¹² *Données sociales*, *op. cit.*

¹³ ANPE : Agence nationale pour l'emploi.

¹⁴ Pierre Maclouf, *La crise à Saint-Quentin = dépérissement ou mutation*, Institut d'Études politiques. Cycle supérieur d'urbanisme, Paris 1979, Multigraphié, 208 p.

¹⁵ Jean-Louis Égli, « Jeunes et chômeurs » dans *Projet*, n°167, juillet-août 1982.

¹⁶ Olivier Galland, « L'instinct de fuite », *Esprit*, n°3, Mars 1981.

¹⁷ Olivier Galland, *op. cit.*, p.95.

¹⁸ C. Castoriadis, *L'Expérience du mouvement ouvrier*, UGE 10-18, cité par Olivier Galland, *op. cit.*, p. 96.

¹⁹ Nous entendons par histoire « les enjeux de « la question de l'historicité » définie comme le sens que la société se donne à elle-même » (cité par O. Galland). Cette perspective réunit les processus politiques, culturels, économiques et sociaux.

²⁰ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, « Arts de faire », UGE 10-18, 1980.

²¹ Michel Tachon, *Les Jeunes des centres d'hébergement de l'agglomération lyonnaise*, Document dactylographié, Économie et Humanisme, Lyon, Décembre 1981, 36 p.

²² Les centres d'hébergement au foyer de jeunes travailleurs sont situés généralement en zone urbaine ou périurbaine qui mettent à la disposition des résidents des chambres et un restaurant et qui offrent quelques services (aide sociale, animation, orientation professionnelle, etc.). Ce mouvement des foyers est né d'une double préoccupation des notables et des industriels : « d'une part fixer ces populations sur les lieux de travail ou organiser leur mobilité, d'autre part, un souci plus politique de prévention du désordre social introduit par ces grands déplacements de main d'œuvre ». Olivier Galland et Marie-Victoire Louis, *Les Résidents en foyers de jeunes travailleurs*, Centre de recherche travail et société, Université Paris IX Dauphine, 1982, 328 p. + annexes.

²³ Pour toutes ces questions relatives au problème de la mobilité on consultera les travaux de John Goldthorpe (en collaboration avec Catriona Llewellyn et Clive Payne) *Social mobility and class structure in Modern Britain* (Oxford Clarendon Press 1980, 310 p. et le compte rendu de Laurence Ratier-Coutrot, dans *Sociologie du travail*, n°2, avril 1981.

²⁴ Michel Pialoux, « Jeunes sans avenir et travail intérimaire » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°26-27, Mars-Avril 1979.

²⁵ Terme d'argot qui désigne une position de soumission et de dépendance par rapport aux autres membres de l'atelier.

²⁶ « Les tactiques » dans le sens défini par M. de Certeau : « Ce qu'elle gagne, elle ne le garde pas. Il lui faut constamment jouer avec les éléments pour en faire des occasions », dans *Invention du quotidien*, *op. cit.*, p.21.

²⁷ Cf. les travaux de Bruno Du Pouget, *Adolescents de banlieue*, « Recherche éthologique sur les groupes spontanés de jeunes dans la banlieue de Lyon », Éditions Fédérop, 1976, Lyon, 320 p.

²⁸ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Édition de Minuit, 1964, 181 p.

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction*, Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Édition de Minuit, 1970, 269 p.

²⁹ Ch. Baudelot et R. Establet, *L'École capitaliste en France*, Maspero, 1971, 340 p.

Ch. Baudelot et R. Establet, *L'école primaire divise ...*, Maspero, 1979, 119 p.

³⁰ Ginette Francequin-Gallois, Marie-France Mazalaigue, *On n'a pas honte de le dire ...* : « Adolescence au CET », Maspero, 1979, 213 p.

³¹ Philippe Bernoux, *Un travail à soi*, Éditions Privat, 1982.

³² Marc Guillaume, *Le Capital et son double*, PUF, 1975, 172 p.

³³ Jean Baudrillard, *L'Échange symbolique et la mort*, Gallimard, 1976.

³⁴ Jacques Caroux, « Des nouveaux mouvements sociaux à la « dérobade » du social ? » dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. LXXII, 1982, PUF.

³⁵ Course de voitures volées, en ville, la nuit.

³⁶ Plus de 400 véhicules ont brûlé, l'été 1981, à Lyon.

³⁷ Senett et Habermes, cité par Philippe Lucas, dans *La Religion de la vie quotidienne*, PUF. 1980.

³⁸ Karel Kosic, *La Dialectique du concret*, Maspero 1970.

³⁹ Philippe Lucas, *La Religion de la vie quotidienne*, *op. cit.*

⁴⁰ Bertrand Schwartz, *op. cit.*